

■ **Phénix, fondation collective de prévoyance**, à Lausanne, CH-550-0051346-7 (FOSC du 05.12.2006, p. 20). Nouveaux membres du conseil avec signature collective à deux: Blaser Heinz Paul, de Langnau im Emmental, à Sion, et Guillemaud Isabelle, de Cologny, à Lancy. Signature collective à deux est conférée à Oberli Marc, de Lützelflüh, à Lausanne, secrétaire hors conseil. Réviseur: Fibexa SA société fiduciaire, à Lausanne.
Journal no 10710 du 10.09.2007
(04109776 / CH-550.0.051.346-7)